



Strasbourg, 18 décembre 2017

CAHROM (2017)30

**14<sup>e</sup> RÉUNION COMITE AD HOC D'EXPERTS SUR LES QUESTIONS  
RELATIVES AUX ROMS ET AUX GENS DU VOYAGE<sup>1</sup> ISSUES  
(CAHROM)**

**RAPPORT DE RÉUNION**

CAHROM: [www.coe.int/cahrom](http://www.coe.int/cahrom)

Email: [cahrom@coe.int](mailto:cahrom@coe.int)

Document préparé par le Secrétariat  
Direction générale de la démocratie - DGII

---

<sup>1</sup> Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Le présent document est une note explicative et non une définition des Roms et / ou des Gens du voyage.

## Introduction

Le Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (CAHROM) a tenu sa 14e réunion plénière à Strasbourg du 24 au 27 octobre 2017. La réunion était présidée par M. Branko Sočanac (Croatie), Président du CAHROM et Mme Tatjana Andjelić (Monténégro), Vice-présidente du CAHROM. L'ordre du jour, tel qu'adopté par le Comité, figure à l'Annexe I du présent rapport. La liste des participants est disponible auprès du Secrétariat.

## Point pour publication sur le site du CAHROM

Le CAHROM a finalisé un document sur l'impact, les résultats et les suites données aux visites et rapports thématiques du CAHROM pour les années 2012-2017 [document CAHROM (2017) 29]. Suite à son examen lors des 13e et 14e réunions plénières du Comité et de son approbation écrite, le CAHROM approuve la publication de ce rapport sur le site web du CAHROM.

## Représentation des genres

Lors de cette réunion plénière du CAHROM, les 38 États membres présents sont représentés par 21 femmes et 17 hommes, respectivement 55,3% et 44,7%.

## Liste des points discutés et décisions prises par le CAHROM

3. **prend note**, suite à l'exposé introductif de la Directrice de la gouvernance démocratique et de la lutte contre les discriminations (DG II - Démocratie), que l'Equipe Roms et Gens du Voyage concentrera ses travaux sur les trois priorités du Plan d'action thématique pour l'intégration des Roms et des Gens du voyage 2016-2019 du Conseil de l'Europe: lutter contre l'antitsiganisme et la discrimination; promouvoir des modèles novateurs de politiques inclusives pour les plus vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes et les enfants, et promouvoir des modèles novateurs de solutions au niveau local pour l'intégration des Roms ;
4. **prend note** de l'intention de la Directrice, suite à l'intégration récente de l'équipe Roms et Gens du voyage dans sa Direction, d'améliorer la coopération avec d'autres secteurs, y inclus les organes de suivi (l'ECRI, la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires), l'unité SOGI, le mouvement contre la haine, le programme des cités interculturelles et le service de la gouvernance démocratique ;
5. **prend note** de l'adoption par le Comité des Ministres le 17 octobre 2017 de la Rec/CM(2017)10 sur l'amélioration de l'accès à la justice pour les Roms et Gens du voyage en Europe et de l'approbation par le GR-SOC du projet de mandat du CAHROM 2018-2019 ;
6. **note avec satisfaction** les priorités et les domaines de coopération proposés indiqués par la Directrice de la gouvernance démocratique et de la lutte contre les discriminations et **souligne** l'importance de maintenir les priorités dans la lutte contre la traite des être humains touchant les Roms tel que souligné par l'Albanie et le rôle important des autorités locales et régionales pour faire progresser l'inclusion sociale des Roms et des Gens du voyage tel que mis en évidence par la Slovénie ;

7. **prend note** des résultats de l'examen à mi-parcours du cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms, présenté par une représentante de la Commission européenne, Unité des politiques de non-discrimination et de coordination des Roms (DG Justice) ; **prend note** du fait que la prochaine plateforme de l'UE pour l'inclusion des Roms, qui se tiendra à Bruxelles à la fin du mois de novembre 2017, sera axée sur « la transition de l'éducation à l'emploi » ; **prend note** du fait que la Commission européenne a décidé de prolonger le soutien financier au programme commun CdE/CE sur l'accès à la justice des femmes issues des communautés roms et gens du voyage ("JUSTROM") au-delà de la fin mars 2018 et que cette décision figurait des le programme de travail 2018 du programme Droits, égalité et citoyenneté approuvé en octobre 2017 ; et **prend note** que la décision officielle des États membres de l'UE devrait être adoptée d'ici la fin de 2017 ;

8. **prend note** de l'adoption par le Parlement européen le 26 octobre 2017 du rapport de la députée européenne Soraya Post intitulé *"Les droits fondamentaux dans l'intégration des Roms dans l'UE: lutter contre l'antitsiganisme"*, appelant la Commission européenne et les États membres de l'UE à placer la lutte contre l'antitsiganisme à l'avant-garde des efforts en faveur de l'inclusion sociale et économique des Roms; à mettre l'antitsiganisme au cœur du Cadre de l'UE pour les Roms après 2020; à créer des commissions de vérité européennes et nationales; à intensifier le suivi des programmes de l'UE et s'assurer que ces programmes aient un impact sur les Roms ; et à éduquer la société majoritaire à la lutte contre les stéréotypes à l'encontre des Roms ; **demande** à la représentante du Parlement européen de circuler les résultats du vote aux membres du CAHROM ;

9. **prend note** des priorités de l'OSCE/BIDDH présentées par la conseillère principale par intérim du Point de contact pour les questions relatives aux Roms et aux Sintis (CRRSI), à savoir le manque de documents d'identité, la jeunesse Rom, la participation politique des Roms et la mémoire de l'Holocauste des Roms en coopération avec l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) et son Comité sur le génocide des Roms ; **salue** la coopération étroite entre l'OSCE/BIDDH et le Conseil de l'Europe sur des priorités thématiques partagées en Ukraine ; **prend note** que la Bulgarie a récemment rejoint l'IHRA ;

10. **prend note**, suite à une présentation par le président du Conseil d'administration de l'Institut européen des arts et de la culture roms (IEACR), de l'état actuel de recherche de local pour l'institut à Berlin et l'ouverture d'un compte bancaire ; **prend note** qu'une réunion de l'IEACR devrait avoir lieu fin novembre/début décembre 2017 afin de discuter de la mise en place de Barvalipe et du plan de travail pour les futures activités de l'IEACR ;

11. **prend note** des préoccupations exprimées par la présidente du Forum européen des Roms et des Gens du voyage (FERV) concernant le manque de clarté des implications pratiques de l'accord de partenariat entre le Conseil de l'Europe et le FERV suite à la décision du Comité des Ministres en 2015 de réduire le soutien budgétaire et de personnel au FERV et de ne plus donner la possibilité au Forum de tenir ses réunions plénières dans les locaux du Conseil de l'Europe gratuitement; **exprime son intérêt** de recevoir des informations supplémentaires de la part du Forum sur les priorités et le plan de travail du FERV pour l'avenir ; **prend note** que la présidente du FERV a reçu des réponses écrites de l'Albanie, de la Grèce et de la République de Moldova aux questions soulevées par les représentants des Roms et des Gens du voyage lors du 3e Dialogue avec la société civile des Roms et Gens du voyage (Strasbourg, novembre 2016) et que les autres membres du CAHROM concernés par cette liste de questions sont invités par le président à fournir des réponses écrites à la

présidente du FERV, par l'intermédiaire du Secrétariat, conformément à la décision prise lors de la 12<sup>ème</sup> réunion du CAHROM (15-18 novembre 2016) ;

12. **prend note** des évolutions de la politique à l'égard des Roms au niveau national présentées par les membres du CAHROM au titre de la Fédération de Russie, de la Slovénie et de la Suède et **prend note** de la contribution écrite soumise par le membre du CAHROM au titre de la Turquie<sup>2</sup> ;

13. **prend note** du programme de la prochaine visite thématique du CAHROM sur l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris l'Holocauste des Roms, dans les manuels et les programmes scolaires, qui se tiendra à Košice du 7 au 9 novembre 2017, présenté par le membre du CAHROM au titre de la République slovaque ; **prend note** du fait que la Hongrie et la République de Moldova ont déjà nommé leur expert et que la Roumanie et la République tchèque doivent faire de même; **se félicite** du fait que le Saint-Siège et l'IHRA participeront pour la première fois à une visite thématique du CAHROM; **prend note** des regrets de l'OSCE/BIDDH de ne pas pouvoir participer à la visite thématique malgré le vif intérêt du BIDDH pour le sujet ;

14. **prend note** de la mise à jour du membre du CAHROM de la République tchèque sur les développements récents concernant la ferme porcine à Leti, près de Písek, notamment que le gouvernement tchèque a déclaré sa détermination d'acheter la ferme porcine, construite sur le site d'un ancien camp de concentration ; **se félicite** du succès des négociations avec les représentants des propriétaires de l'élevage porcin et de l'approbation du gouvernement, le 21 août 2017, de l'achat de la ferme porcine et de son démantèlement, le contrat d'achat étant actuellement prêt à être signé ; **prend note** de la déclassification par le gouvernement du montant pour lequel la ferme porcine sera achetée (450 millions de couronnes tchèques) ; **prend note** de l'intention du gouvernement tchèque de démolir la ferme porcine et d'entamer des discussions avec des experts, des survivants de l'Holocauste des Roms et un public plus large de Roms et de non-Roms sur l'avenir du site ; **prend note** qu'en 2017, le gouvernement tchèque a également décidé de transférer l'intendance de Lety et de Hodonín au Musée de la culture rom, répondant ainsi à l'idée du Gouvernement tchèque selon laquelle les Roms doivent eux-mêmes gérer les lieux de commémoration des Roms. Le musée de la culture rom administrera donc à la fois le site commémoratif de Lety et le site commémoratif de Hodonín ;

15. **entend** un exposé sur les *Roms pendant la Première Guerre mondiale* du membre du CAHROM au titre de la Serbie ; **prend note** de sa proposition d'organiser une exposition photographique sur les Roms pendant la Première Guerre mondiale et **charge le Secrétariat** d'étudier la possibilité d'organiser une telle exposition en marge de la 16e réunion plénière du CAHROM qui se tiendra à Strasbourg en octobre 2018 ;

16. **prend note** que le mandat du CAHROM pour 2018-2019, tel qu'approuvé par le GR-SOC, inclue sous « tâches spécifiques » la rédaction d'une recommandation du CM sur l'inclusion de l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris l'Holocauste des Roms, dans les manuels et les programmes scolaires ; **estime** que la visite thématique du CAHROM en République slovaque pourrait servir d'exercice préliminaire de réflexion avant l'établissement d'un groupe de rédaction suite à l'approbation du budget biennal par le Comité des Ministres ;

---

<sup>2</sup> Voir ces présentations dans le document CAHROM (2017)31 *Contributions écrites pour la 14<sup>e</sup> réunion plénière du CAHROM*, disponible auprès du Secrétariat.

17. **prend note** des informations écrites fournies par l'Observateur permanent du Canada auprès du Conseil de l'Europe suite aux préoccupations exprimées par la Commissaire adjointe aux droits des minorités de Hongrie concernant le contrôle avant embarquement des passagers internationaux, en particulier des personnes d'origine rom, à l'aéroport international Liszt Ferenc de Budapest, indépendamment du fait que ces personnes avaient des documents de voyage et des billets d'avion valables ; **rappelle** que les membres d'ENNHRI et d'Equinet de Hongrie et de République tchèque ont informé le Comité lors de la 13<sup>ème</sup> réunion du CAHROM (Prague, 31 mai-3 juin 2017) que de telles pratiques avaient également été observées dans les aéroports de Bruxelles, Londres, Paris, Vienne et Varsovie; **prend note** que la membre hongroise de l'ENNHRI et le secrétariat d'Equinet ont demandé des explications supplémentaires suite à la réponse fournie par l'Observateur permanent du Canada auprès du Conseil de l'Europe<sup>3</sup> et **convient** de garder ce point à l'ordre du jour de ces prochaines réunions ;

18. **prend note** d'un rapport oral du président du CAHROM sur sa participation à un Atelier sur les Roms dans les Amériques, organisé par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités, qui s'est tenu à Buenos Aires (Argentine) les 20 et 21 septembre 2017<sup>4</sup>, concluant qu'un plus grand partage d'expérience entre les continents serait utile, que la mise en place d'un comité intergouvernemental international tel que le CAHROM pourrait servir de source d'inspiration également au-delà de l'Europe, que l'équivalent de la campagne Dosta ! du Conseil de l'Europe pourrait être lancée dans les Amériques pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes à l'égard des Roms; que le CAHROM devrait solliciter une participation plus régulière du Canada, du Mexique et des États-Unis à ses réunions, tous ayant un statut d'observateur auprès du Conseil de l'Europe, afin de renforcer les contacts et la coopération ; **suggère** que les textes pertinents du Conseil de l'Europe, telles que les recommandations du Comité des Ministres relatives aux Roms, soient traduits en espagnol et en portugais et communiqués aux autorités compétentes des Amériques ; **convient** d'inviter M. Fernand de Varennes, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités, à la réunion du CAHROM de l'automne 2018 afin de discuter ces conclusions et les possibles suites à leur donner ;

19. **examine** en sessions parallèles les quatre rapports thématiques du CAHROM, notamment sur la protection, la préservation et l'enseignement des langues parlées par les Roms, les Sintés, les Kaalés et les Yéniches, y compris les moyens de faire face à l'opposition des communautés traditionnelles d'avoir leur langue écrite et enseignée (suite à une visite thématique à Graz, Autriche, les 29-31 mars 2017) ; sur les défis et les meilleures pratiques dans la mise en œuvre des stratégies d'inclusion des Roms, y compris les mécanismes pour résoudre le problème de documents d'identification personnelle et améliorer l'accès aux services sociaux (suite à une visite thématique à Kiev, Ukraine, les 26-28 avril 2017) ; sur la médiation des Roms en mettant l'accent sur les médiateurs/assistants scolaires (suite à une visite thématique à Vilnius et Panaževis, Lituanie, les 25-27 avril 2017) ; et sur la situation des groupes de Roms de l'Est (Roms de Turquie et Caucase du Sud, Lom/Bosha/Posha, Dom/Garachi/Karachi et Abdal) et les réponses politiques à leurs besoins (suite à une visite thématique à Tbilissi, Géorgie, les 21-23 juin 2017) ; **approuve** les conclusions des rapports thématiques présentées à la réunion ; **charge le Secrétariat** de transmettre les rapports aux pays d'accueil et partenaires concernés pour leur donner la possibilité d'introduire les dernières

<sup>3</sup> Pour plus d'information, voir document CAHROM (2017)31 *Contributions écrites pour la 14<sup>e</sup> réunion plénière du CAHROM, notamment* le résumé des échanges d'information concernant des citoyens européens appartenant aux minorités Roms, à qui on aurait refusé l'embarquement pour le Canada, tel que préparé par le Secrétariat et distribué lors de la réunion du CAHROM.

<sup>4</sup> Le rapport écrit est maintenant disponible dans le document CAHROM (2017)31 *Contributions écrites pour la 14<sup>e</sup> réunion plénière du CAHROM*, disponible auprès du Secrétariat.

modifications factuelles d'ici à la mi-novembre 2017 puis de transmettre la version finale des rapports thématiques au comité pour approbation écrite avant le 20 décembre 2017 ;

20. **prend note** du document d'analyse préparé par le Secrétariat suite aux réponses reçues à un questionnaire sur l'impact, les résultats et le suivi des visites thématiques et des rapports du CAHROM pour la période 2012-2017 [document CAHROM (2017)29] ; **convient** de soumettre toute information supplémentaire au Secrétariat d'ici le 15 novembre 2017 ; et **propose** d'attirer l'attention du Comité des Ministres, par le biais du GR-SOC, sur la publication sur le site web du CAHROM de ce document d'évaluation une fois ce dernier finalisé ;

21. **approuve** une liste de sujets proposés pour des visites thématiques en 2018 et 2019, sous réserve de l'adoption par le Comité des Ministres du Programme et du budget 2018-2019 du Conseil de l'Europe ; **prend note** de la confirmation de la Lettonie et de l'Albanie d'accueillir une visite thématique en 2018 et de la Fédération de Russie pour une visite thématique en 2019 ; **prend note** du retrait de la Turquie en tant que pays hôte en 2018 ; **prend note** de la proposition de l'Allemagne d'accueillir une visite thématique à la fin de 2018 ou au début de 2019 qui devrait être confirmée à un stade ultérieur ; **prend note** des nombreuses manifestations d'intérêt en tant que pays partenaires pour les visites thématiques proposées et **convient** que dans le cas où il y aurait plus que six demandes de pays partenaires, le Bureau du CAHROM prendrait la décision finale concernant la composition du groupe thématique en donnant la priorité aux pays qui ont le moins participé aux travaux thématiques du CAHROM jusqu'à présent; **demande au Secrétariat** de publier la liste proposée des visites thématiques pour 2018 et 2019 sur le site web du CAHROM, une fois que le budget aura été adopté par le Comité des Ministres ;

22. **a un échange de vues** avec les entités du Conseil de l'Europe, les organes de suivi et les rapporteurs sur les questions relatives aux Roms désignés au sein d'autres comités intergouvernementaux<sup>5</sup>, ainsi qu'avec des observateurs internationaux du CAHROM, tels que le HCDH, sur les développements récents et les rapports à venir, ainsi que des préoccupations soulevées dans des rapports de suivi ou des enquêtes récents, tels que la ségrégation scolaire, les expulsions, le manque de participation et de représentation politiques, le manque de documents d'identité ou le discours de haine ; **prend note** des principales conclusions et recommandations de la Conférence internationale "Les Roms et les LGBTI - au carrefour de la discrimination" qui s'est tenue à Strasbourg le 9 juin 2017 ; **prend note** qu'un projet concernant des microcrédits pour les Roms pourrait être soutenu par la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB) ; **souligne** que les différents organes de suivi du Conseil de l'Europe doivent coordonner leurs visites de suivi afin d'éviter les chevauchements et que, comme le souligne l'Allemagne, les conventions du Conseil de l'Europe, notamment la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, doivent être administrées dans leur champ d'application et ne peuvent être étendues unilatéralement par le Conseil de l'Europe ;

23. **a un échange de vues** avec le rapporteur ad hoc de la 4<sup>ème</sup> réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage (Strasbourg, 18-19 septembre 2017) sur les principales conclusions et recommandations résultant de cette réunion

---

<sup>5</sup> Sont présents et prennent part à cet échange: le Bureau du Commissaire aux Droits de l'Homme, l'Assemblée Parlementaire ; le Chargé de liaison de l'Alliance européenne des villes et des régions pour l'inclusion des Roms et des Gens du voyage ; la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB) ; le Secrétariat de la Plateforme européenne de cohésion sociale (PECS) ; un membre du comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires ; le Secrétariat de l'ECRI ; l'Unité de l'égalité des sexes ; l'unité SOGI ; la Division de la liberté d'expression et des médias ; le Département de la jeunesse et le Rapporteur sur les questions relatives aux jeunes Roms du Conseil consultatif pour la jeunesse (CCJ).

portant sur la transition de l'éducation vers l'emploi ; **prend note** du fait que la Commission européenne et le Conseil de l'Europe ont priorisé ce sujet en 2017, offrant ainsi des opportunités de synergies ; **prend note** du fait que l'écart de chômage entre les Roms et les non-Roms semble être le plus important parmi les jeunes<sup>6</sup> ; **prend note** des neuf recommandations spécifiques issues de la 4ème réunion du Dialogue ; **convient** d'assurer un suivi en mettant le sujet à l'ordre du jour de sa prochaine réunion plénière et en répondant aux recommandations lors des futures visites thématiques du CAHROM relatives à l'éducation, la formation professionnelle et l'emploi ; **prend note** des informations fournies par le président du CAHROM selon lesquelles la Croatie, sous l'égide de sa prochaine présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, accueillera un séminaire international sur la transition de l'éducation à l'emploi sur les îles Brijuni du 26 au 28 septembre 2018 ce qui sera une opportunité de fournir un suivi supplémentaire tant au 4e Dialogue qu'à la Plateforme Roms de l'Union européenne ;

24. **élit** pour 2018 Mme Tatjana ANDJELIĆ (Monténégro) en tant que Présidente, M. Ján HERO (République slovaque) en tant que Vice-président et M. Manuel DEMOUGEOT (France) en tant que troisième membre du Bureau ; **remercie chaleureusement** M. Branko SOČANAC (Croatie) pour son engagement en tant que président du CAHROM en 2016 et 2017 ;

25. **reconduit** Mme Henna HUTTU (Finlande) en tant que Rapporteuse pour l'égalité entre les femmes et les hommes et **nomme** Mme Merita XHAFAJ (Albanie) comme suppléante ; **reconduit** M. Stanko Baluh (Slovénie) en tant que Rapporteur pour la jeunesse rom et **désigne** M. Nicolae RADIȚA (République de Moldova) comme suppléant ; **renomme** M. Martin MARTÍNEK (République tchèque) en tant que Rapporteur pour les enfants roms et **désigne** Mme Sophie HEEGAARD-SCHROETER (Suisse) comme suppléante ; **désigne** M. Andrès ZANZI (Suède) comme Rapporteur pour l'antitsiganisme et les crimes motivés par la haine et **nomme** Mme Hilary PATEL (Royaume-Uni) comme suppléante ; **désigne** Mme Linda Niki VOLOSINOVSKY (Hongrie) comme Rapporteuse sur le rôle des autorités locales et régionales et **désigne** M. Martijn KRAAIJ (Pays-Bas) comme suppléant ;

26. **entend** une représentante du PNUD présenter certaines conclusions d'une enquête régionale de 2017 basée sur des micro-récits intitulée « *Roms rapatriés dans les Balkans occidentaux: - pas de place pour nous ni ici ni là* » ; **se félicite** de la présentation du PNUD, à l'exception de la membre du CAHROM au titre de l'Albanie qui exprime des préoccupations au sujet de la procédure de consultation concernant cette enquête ; **demande** au PNUD de faire circuler, via le Secrétariat, la présentation PowerPoint<sup>7</sup> et d'être tenu informé de la date de publication de l'enquête complète et du lien pour y accéder ; **prend note** des informations fournies par le représentant du HCR et par plusieurs membres du CAHROM sur la situation des rapatriés roms en Serbie et dans d'autres pays des Balkans occidentaux, ainsi que sur les accords de réadmission et les mesures d'assistance mises en place pour faciliter l'intégration des rapatriés (par exemple par l'Allemagne) ;

27. **remercie** la Représentation permanente de la Turquie et la représentante de l'association Zero Discrimination d'avoir inauguré l'exposition de photos "*Avez-vous un rêve?*" "*Je ne sais pas ...*" - *Dom et Abdal de Syrie à Gaziantep*" et d'avoir donné l'occasion au Comité

<sup>6</sup> Dans l'enquête EU MIDIS II de 2016, les données ont révélé que la proportion de jeunes Roms âgés de 16 à 24 ans qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation continue (NEET) est en moyenne de 63%. Les résultats montrent également un écart important entre les sexes, où, en moyenne, 72% des jeunes femmes roms âgées de 16 à 24 ans ne travaillent ni ne sont scolarisées.

<sup>7</sup> Maintenant disponible dans le document CAHROM (2017)31 *Contributions écrites pour la 14ème réunion plénière du CAHROM*, disponible auprès du Secrétariat.

de prendre connaissance de la présence et de la situation difficile de ces communautés présentes parmi les réfugiés syriens en Turquie ;

28. **entend** une présentation d'une chercheuse du Centre européen pour les droits des minorités (ECMI) intitulée "*Les Roms: une catégorie ethnique ou sociale?*", qui aborde les différents types de vulnérabilité ainsi que divers concepts du statut de minorité dans les Etats membres du Conseil de l'Europe ; **remercie** l'ECMI pour cette présentation et **demande** à recevoir la présentation via le Secrétariat<sup>8</sup> ; **prend note** que le Secrétariat produira dans les prochains mois de nouvelles fiches d'information par pays contenant des informations actualisées sur les chiffres du recensement et le nombre estimé de Roms et de Gens du voyage dans chaque État membre ;

29. **remercie** les autorités grecques, en particulier le nouveau Secrétariat spécial pour les Roms, pour leur proposition d'accueillir la prochaine réunion du CAHROM et **propose** de tenir sa 15e réunion à Athènes du 22 au 26 mai 2018, sous réserve de l'adoption par le Comité des Ministres du Programme et du budget 2018-2019 du Conseil de l'Europe ;

30. **convient** d'inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine réunion les points suivants: examen de quatre nouveaux rapports thématiques ; discussion sur l'allocation du budget de l'État et des donateurs externes aux stratégies nationales d'intégration des Roms (proposée par l'Albanie) ; échange sur la provision de documents d'identité biométriques et sur les politiques de logement (proposé par la Grèce) ; pratiques concernant la cartographie géographique et sociale des communautés roms ; transition entre éducation et emploi ; discussion préliminaire sur la création d'un groupe de rédaction sur l'enseignement de l'histoire et de l'Holocauste des Roms ; défis auxquels font face les jeunes Roms ; accès à la justice en mettant l'accent sur les femmes roms ; mariages précoces et/ou forcés ; présentation des résultats de la 6e Conférence internationale des femmes roms: « La participation politique: le cas des femmes issues des communautés roms et des Gens du voyage » (Strasbourg, 6-7 novembre 2017) ; tout suivi sur la question du contrôle pré-embarquement des passagers internationaux d'origine ethnique rom vers le Canada ; échange de vues avec les rapporteurs ad hoc de la 5e réunion de dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile rom et des Gens du voyage sur la participation politique des Roms ; ainsi qu'un échange de vues avec le directeur exécutif de l'IEACR ;

31. **propose** de tenir sa 16e réunion à Strasbourg (France) du 16 au 19 octobre 2018, sous réserve de l'adoption par le Comité des Ministres du Programme et du budget 2018-2019 du Conseil de l'Europe ;

32. **prend note** du rapport oral des conclusions de chaque point de l'ordre du jour établi à la fin de la réunion par le Secrétariat et **décide** d'adopter le rapport de réunion par procédure écrite.

---

<sup>8</sup> Voir cette présentation dans le document CAHROM (2017)31 *Contributions écrites pour la 14<sup>e</sup> réunion plénière du CAHROM*.



**Annexe: Ordre du jour de la 14ème réunion du CAHROM, Strasbourg, 24-27 octobre 2017**

**Mardi 24 octobre 2017**

- I. OUVERTURE DE LA 14ème RÉUNION DU CAHROM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- II. ÉCHANGE SUR LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET LES PRIORITÉS À VENIR AUX NIVEAUX INTERNATIONAL ET NATIONAL
- III. MEMOIRE DE L'HOLOCAUSTE ET ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE
- IV. ÉCHANGE SUR LA SITUATION DES ROMS DANS LES ÉTATS NON-MEMBRES

**Mercredi 25 octobre 2017**

- V. EXAMEN DE QUATRE PROJETS DE RAPPORTS THÉMATIQUES DU CAHROM (SESSIONS DE TRAVAIL PARALLÈLES)
- VI. ÉCHANGES ET QUESTIONS OUVERTES À / EN PROVENANCE DES ENTITÉS ET ORGANISMES DE SUIVI DU CONSEIL DE L'EUROPE AINSI QUE DES MEMBRES, PARTICIPANTS ET OBSERVATEURS DU CAHROM

**Jeudi 26 octobre 2017**

- VII. ECHANGE DE VUES AVEC LE RAPPORTEUR AD HOC DE LA REUNION DE DIALOGUE AVEC LA SOCIETE CIVILE DES ROMS ET DES GENS DU VOYAGE
- VIII. ÉLECTIONS DU/DE LA PRÉSIDENT(E) DU CAHROM, DU/DE LA VICE-PRÉSIDENT(E) ET DU/DE LA TROISIÈME MEMBRE DU BUREAU ET CONFIRMATION OU NOMINATION DES RAPPORTEURS POUR L'ANNEE 2018
- IX. MISE À JOUR SUR LA SITUATION ACTUELLE CONCERNANT LE RETOUR DES ROMS EN SERBIE ET DANS LES AUTRES RÉGIONS DES BALKANS OCCIDENTAUX

**Vendredi 27 octobre 2017**

- X. APERÇU DU STATUT (MINORITAIRE) DES ROMS ET DES GENS DU VOYAGE DANS LES ÉTATS MEMBRES, AINSI QUE LA MANIÈRE DE FAIRE FIGURER LES ROMS ET LES GENS DU VOYAGE FIGURENT DANS LA CATÉGORIE DES "GROUPES VULNÉRABLES"
- XI. ARRANGEMENTS POUR LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE EN GRÈCE ET PROPOSITIONS POUR L'ORDRE DU JOUR
- XII. ADOPTION DE LA LISTE DES DÉCISIONS

\*\*\*\*\*